

Jardin pédagogique et compostage partagé en centre de loisirs

Actions de prévention et gestion
de proximité des biodéchets

Région : Ile-de-France

Mots clés : Biodéchets | Composteur | Établissements
scolaires | Jeune public | Prévention des déchets



Collectivité

Tri Action

Route de Pierrelaye
Zone Industrielle
95550 Bessancourt

Partenariat

ADEME (PLP)
Groupes scolaires

Date de lancement

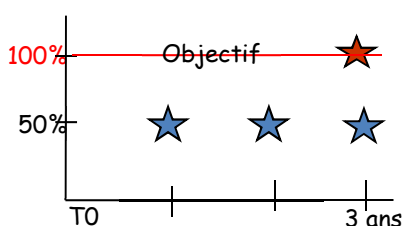
2013

Objectif

2 groupes scolaires par an

Réalisation objectif

Nombre = 1 groupe scolaire par
an (50%)



Résumé :

L'initiative d'un centre de loisirs qui avait mis en place un **jardin pédagogique** dans un groupe scolaire avec compostage, a été amplifiée par l'implication du Syndicat Tri-Action qui s'est associé à la démarche afin que les **aires de compostage deviennent un traitement des déchets organiques de la cantine**. L'opération s'étend désormais à d'autres groupes scolaires.

Pourquoi agir ?

Le Syndicat TRI ACTION regroupe 9 communes et 110 000 habitants. L'action concerne le groupe scolaire Lamartine de Bessancourt qui accueille également un centre de loisirs.

- Une action repérée lors du diagnostic du territoire

Le projet mené par les 2 animatrices du centre de loisirs concernait un « **jardin au naturel** » servant de **support pour les activités périscolaires**. Le site comportait déjà un composteur alimenté par les apports du jardin et un peu de reste de nourriture (goûter etc.)

- Une opportunité de gestion de proximité des biodéchets de la cantine

La collectivité a souhaité **renforcer cette action** et élargir sa portée en faisant de ce lieu un **site de gestion de proximité des biodéchets** de la cantine scolaire qui accueille les jours de classe 250 convives.

- Une activité avec un potentiel pédagogique

L'idée était **d'associer** les enseignants, le chef d'établissement et le personnel de la cantine au projet afin que l'opération devienne un projet d'école avec une dimension pédagogique.

- L'appui du service « espace vert » municipal

La commune est impliquée dans le projet et le **service municipal des espaces verts apporte un soutien** quand cela est nécessaire, par exemple pour le transfert du contenu des composteurs si personne n'est en mesure de le faire.

Planning

Décision : T0

Préparation : 4 mois

Opérationnel : T0 + 6 mois

Action pérennisée et en développement

Coûts

Pour la première opération :
accompagnement par un prestataire
« terre de lombric » : 1 630 € HT

Matériel dont composteur : 500 € HT

Moyens humains

Environ 20 jours pour une mise en place
Quelques heures de suivi ponctuel (soit
environ 1 jour/an) par la suite

Bilan en chiffres : en 3 ans

2 groupes scolaires équipés, un 3^{ème}
en cours

814 kg/an compostés pour 250 convives
(1^{er} groupe) soit 38 % des déchets
produits ; 1,1 T/an compostés pour 330
convives (2^{ème} groupe), correspondant à
20 à 30 % des déchets produits (il
manque certaines pesées OMR pour
plus de précision)

Lien fiche action-résultat :

[http://optigede.ademe.fr/fiche/jardin-
pedagogique-et-compostage-
partage-en-centre-de-loisirs](http://optigede.ademe.fr/fiche/jardin-pedagogique-et-compostage-partage-en-centre-de-loisirs)

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :

www.syndicat-tri-action.fr

Contacts

Syndicat TRI ACTION

E-mail : c.lomas@syndicat-tri-action.fr

Ville de Bessancourt

Email : [thierry.aristhene@ville-
bessancourt.fr](mailto:thierry.aristhene@ville-bessancourt.fr)

ADEME Ile de France

E-mail : valerie.jouvin@ademe.fr

Jardin pédagogique et compostage partagé en centre de loisir

L'action mise en œuvre par la collectivité

- En amont

Après la visite des lieux et l'évaluation de l'organisation à mettre en place avec les équipes de la cantine et les enseignants, une **semaine « test »** est organisée : installation du site, organisation de la présence de référents, formation (agents de restauration, référents), évaluation des quantités (pesage), planning pour des classes pour les dépôts sur site...

- Mise en place (première année)

Le site comporte **3 composteurs** permettant le dépôt et la maturation, un outil de brassage, un thermomètre, et un composteur supplémentaire pour stocker le broyat. 2 bacs de tri sont mis en place dans la cantine ainsi qu'un peson mécanique.

2 référents adultes (1 pour chaque service) veillent au tri et au dépôt par les enfants dans les composteurs.

Un **maitre composteur** a accompagné la première mise en place.

2 poules ont été installées pour compléter le dispositif.

- Suivi

Les restes des **250 repas / jour sont compostés** sur ce premier site où l'opération fonctionne surtout grâce au périscolaire.

Des demandes émanent cependant des autres écoles : en 2015 le second groupe scolaire de Bessancourt a été équipé de la même manière.

En 2016 l'opération se met en place sur la commune voisine de Beauchamp, la semaine test a déjà eu lieu, et les deux référents seront l'un « scolaire » et l'autre « périscolaire ». La présence d'élus à la formation témoigne d'un intérêt de la commune pour l'opération. D'autres écoles sont demandeuses.

(En complément, tous les CE2 bénéficient chaque année de 3 demi-journées d'animation sur le tri et la prévention.)

Le « plus » de l'opération

La triple vocation du projet, activité pour le centre de loisirs, réduction des déchets et support pédagogique pour l'école, et sa massification : initié par un centre de loisirs, développé par le syndicat et soutenu par les communes puis diffusion dans d'autres groupes scolaires et communes.

Reproductibilité

L'opération est reproductible **mais tous les acteurs doivent s'impliquer**. Les référents sont nécessaires et leur action doit être pérenne. Le soutien des services « espaces verts » est une garantie pour la continuité des opérations.